

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 07 juillet 2015

L'an deux mil quinze, le sept du mois de juillet, le Conseil Municipal de la Commune de CONDAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jean-Louis DESBORDES, Maire.

Présents : Mr Jean-Louis DESBORDES, Mr Claude BOURCET, Mr Lilian MALIN, Mr Rodolphe MAZOYER, Mme Françoise WILLAUER, Mme Marie-Claude GUILLEMOT, Mme Elisabeth LYONNAIS, Mr Michel MOULON, Mr Lionel CABUT, Mme Emilie PONT.

Absents : Mme Marie-Thérèse MICHAUD

Le Conseil municipal nomme Mr Lionel CABUT secrétaire de séance.

1/ Contrat CUI - CAE

Le maire informe le conseil que les contrats de Mr Laurent Jouffroy et Mme Patricia Badez arrivent à échéance et qu'il convient de statuer sur les nouvelles dispositions à prendre.

Le maire propose de reconduire le contrat CUI-CAE de Monsieur Laurent JOUFFROY. Conformément à la réglementation, la durée de ce renouvellement est de 6 mois.

Pour ce qui concerne Madame Patricia BADEZ qui assure la fonction de secrétaire de la mairie depuis un an, il propose au conseil municipal de la nommer adjoint administratif stagiaire et de prendre toute disposition en vue de sa titularisation dans le poste.

Le conseil valide les dispositions proposées.

2/ Fonctionnement de la salle des fêtes

Le Maire explique au conseil que suite au courrier d'un administré incommodé par le bruit, il convient de prendre des dispositions en vue d'assurer de meilleures conditions pour la tranquillité publique. A cet effet, il propose de modifier le règlement de la salle des fêtes. Il sera donc rajouté au paragraphe 5 du règlement de la salle des fêtes la mention suivante : « Toutes les manifestations devront cesser à 4 heures du matin et les portes de secours côté mairie devront impérativement rester fermées afin de limiter les nuisances pour les riverains côté Bourg. »

La question de l'installation d'un limiteur de volume pour la musique est également évoquée et le Maire présente des devis pour l'acquisition et l'installation d'un appareil de ce type. La décision est renvoyée à la réunion sur les options budgétaires pour 2016.

3/ Travaux local de Binan

Le maire présente le planning des travaux proposé par le maître d'œuvre avec une date de réception des travaux qui pourrait avoir lieu fin décembre 2015.

Il rappelle également le plan de financement de ce local à usage périscolaire soit une subvention du conseil général (PIIC) de 36400 €, de l'état (DETR) de 19166 €, un emprunt de 20 000 €. Le montant de la DETR et des fonds propres à la commune de 1056.60 euros soit un montant de 76622.60 euros.

4/ Activités périscolaires et participation à la garderie périscolaire de Dommartin les Cuiseaux

Le Maire confirme que les activités périscolaires seront bien en place à la rentrée scolaire prochaine. Elles auront lieu le mardi soir et toutes les informations relatives à ces activités seront communiquées aux parents et aux élèves lors de la rentrée. Il indique que le coût des intervenants qui sont d'ores et déjà identifiés se monte à 1 400 €.

La garderie périscolaire sera assurée à Dommartin, la commune n'envisageant pas, pour le moment, de créer une garderie à Condal. A ce sujet, le Maire précise qu'il convient de revoir les modalités de la participation financière de la commune de Condal. Il propose que la contribution à la garderie soit fixée, non plus en fonction du nombre d'enfants fréquentant effectivement la garderie, mais en fonction du nombre d'enfants de Condal par rapport au nombre d'enfants de Dommartin, soit une participation pour Condal de l'ordre d'un tiers. Le conseil approuve cette décision qui sera ajustée chaque année suivant la fluctuation du nombre d'enfants.

5/ Commission d'appel d'offre :

Le Maire indique au conseil qu'il convient de revenir sur la constitution de la commission d'appel d'offres décidée lors de la dernière réunion pour tenir compte des observations formulées par la sous préfecture dans le cadre du contrôle de légalité. Ainsi la commission sera composée comme suit :

le Maire ou son représentant, président et trois membres du conseil municipal élus en son sein.

TITULAIRES	SUPPLEANTS
MOULON Michel	MALIN Lilian
MAZOYER Rodolphe	GUILLEMOT Marie-Claude
CABUT Lionel	PONT Emilie

6/ Questions diverses

Après lecture d'un courrier du 19 mai adressé à la mairie de Condal par l'ACCA « la Diane Condaloise », le conseil municipal décide de lui accorder une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 euros afin de compenser les frais postaux engagés par l'association dans le cadre de la procédure de reconstitution de l'ACCA.

Le Maire indique par ailleurs qu'une enquête publique est réalisée dans le cadre de l'agrandissement de l'exploitation du GAEC de Servillat situé au lieu dit « La Baisse » 71480 Varennes St Sauveur. Cette enquête aura lieu à la mairie de Varennes St Sauveur du lundi 13 juillet 2015 au mardi 11 août 2015 inclus.

7/ Actualités communautaires

Un projet de portage de livres à domicile est à l'étude, pour les personnes ne pouvant accéder à la bibliothèque pour diverses raisons (maladie, handicap...). Un moment convivial autour des livres et de la lecture, mis en place dans un premier temps par le personnel de la bibliothèque et qui pourrait être relayé, dans un deuxième temps, par les membres des CCAS de chaque commune.

Le SPANC renouvelle ses aides en 2015 pour la modification et la mise aux normes des dispositifs d'assainissement individuel.

Le Maire,

Jean-Louis DESBORDES

